

IncaMail

Changement concernant la transmission de dossiers AI

Jusqu'à présent, vous receviez les dossiers AI sur un CD ou exceptionnellement sur papier. Or, aujourd'hui de nombreux ordinateurs n'ont plus de lecteur de CD. Pour cette raison, nous avons décidé d'envoyer les dossiers AI sous forme électronique par le biais d'IncaMail ou encore exceptionnellement sur papier à partir de début décembre 2022.

IncaMail est le service de messagerie de la Poste Suisse pour l'échange électronique d'informations et de documents sensibles. Cette plate-forme a été officiellement reconnue par le Département fédéral de justice et police comme une solution sûre pour la transmission de données.

Procédure

Les Incamails peuvent être récupérés et lus, tant avec que sans un compte IncaMail. Aucune application supplémentaire ne doit être installée pour pouvoir recevoir des Incamails. Vous trouverez l'instruction correspondante pour ces deux variantes de récupération sur notre site Internet ([Documents pour la transmission électronique](#)).

Très important

Les dossiers doivent être téléchargés depuis la plate-forme et enregistrés sur le propre lecteur dans un délai de sept jours ouvrables. Après l'expiration de ce délai, les liens de téléchargement ne seront plus actifs et la demande de consultation de dossier devra être représentée.

Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à Madame Claudia Candolo, tél. 058 219 76 80, claudia.candolo@ivbe.ch.

Berne, 28 août 2023